

MAIRIE DE LA FALAISE



Département des Yvelines
Arrondissement de Mantes la Jolie
Canton de Limay

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 FÉVRIER 2025

Le 11 février 2025, le conseil municipal, légalement convoqué le 30 janvier 2025, s'est réuni à 18h30 en séance publique à la mairie sous la présidence de Madame Maryse DI BERNARDO, maire.

Conseillers en exercice :	15
Conseillers présents :	9
Pouvoirs :	3

Etaient présents :

Mesdames et Messieurs ANDRÉ François-Xavier, COUTREAU Jean-Marie, DAÏ PRA Antoine, DÉCALOGNE Charles, DI BERNARDO Maryse, GOULAY Joël, LESOURD Monique, RATEAU Lionel et SONGEUR Sylvie formant la majorité des membres.

Etaient absents :

Mesdames et Messieurs BLONDEAU Corinne, DA COSTA Alberto (excusé), DUCLOS Patricia (excusée - pouvoir à ANDRÉ François-Xavier), MENDES Frédérique (excusée - pouvoir à DI BERNARDO Maryse), PHELIPPOT Samuel (excusé - pouvoir à COUTREAU Jean-Marie) et ROCHET Muriel (excusée).

Monsieur DÉCALOGNE Charles a été élu secrétaire de séance.

Communications préalables

• Travaux salle Aigue Flore :

Madame le maire tient à remercier Monsieur GOULAY, qui après avoir réalisé le remplacement des dalles de faux-plafond de la salle des mariages, s'est de nouveau engagé dans des travaux de rénovation de la salle Aigue Flore : remplacement des dalles de faux-plafond et, prochainement, du carrelage. Les membres présents le remercient vivement.

• Compte rendu des décisions prises depuis le dernier Conseil municipal en vertu de l'article L. 2122-22 du Code général des collectivités territoriales

Aucune décision dans le cadre de la délégation de compétences du conseil au maire n'a été prise depuis le dernier conseil municipal.

1. Compte rendu de la séance du 7 janvier 2025

Madame le maire en donne lecture et le soumet au vote de l'assemblée. Le compte-rendu est adopté à l'unanimité.

2. Approbation du Compte Financier Unique (CFU) 2024

L'article 242 de la loi de finances pour 2019 dispose que le « compte financier unique se substitue, durant la période de l'expérimentation, au compte administratif ainsi qu'au compte de gestion, par dérogation aux dispositions régissant ces documents ».

La commune de La Falaise s'est portée volontaire pour la mise en œuvre expérimentale de la nomenclature M57 au 1^{er} janvier 2023 et pour l'expérimentation du Compte Financier Unique (CFU). Le CFU consiste à échanger des données entre le Service de Gestion Comptable de Mantes-la-Jolie et le secrétariat général de la commune afin d'assurer des résultats identiques, c'est un document commun à l'ordonnateur et au comptable public qui :

- rationalise et modernise l'information budgétaire et comptable soumise au vote et supprime les doublons qui existaient entre le compte administratif et le compte de gestion.
- simplifie les procédures car sa production est totalement dématérialisée.

FXA
AD
SGS
MD

Pour la 2^{ème} année d'expérimentation, le Conseil Municipal doit donc délibérer sur ce document qui constitue l'arrêté des comptes de l'exercice 2024 qui se présentent comme suit :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Recettes	545 521,51 €	358 094,65 €
Dépenses	594 751,22 €	493 161,24 €
Résultats/section	-49 229,71 €	-135 066,59 €
Résultats cumulés N-1	139 080,29 €	84 287,27 €
Résultats cumulés	89 850,58 €	-50 779,32 €
	39 071,26 €	

Les restes à réaliser (RAR) sont des dépenses non mandatées au 31 décembre mais qui ont été engagées (ex : marché de maîtrise d'œuvre ou de travaux signé), ou des recettes certaines qui n'ont pas donné lieu à une émission de titres de recettes (ex : subvention notifiée).

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT			
Article	Nature de la dépense	Budgétée 2024	
		Réalisée 2024	
		Non réalisée 2024	
		RAR 2024	
Chapitre 21 « Immobilisations corporelles » Disponible budgétaire 2024 : 669 559,38 €			
2113	Aménagement d'un parc de jeux (acq. terrain AC0036) - Opération n° 39	7 527,73 €	
		0,00 €	
		7 527,73 €	
		RAR retenus pour 2025 :	
2158	Aménagement d'un parc de jeux M ^{chés} maîtrise d'œuvre n° 2021-01-MO + travaux n° 2024-01-L1+2024-01-L2 Opération n° 39	439 675,20 €	
		265 406,10 €	
		174 269,10 €	
		RAR retenus pour 2025 :	
2188	Aménagement d'un parc de jeux Marché travaux n° 2024-01-L2 Opération n° 39	174 269,10 €	
		577 189,00 €	
		89 426,45 €	
		487 762,55 €	
		RAR retenus pour 2025 :	
		27 762,55 €	
		RAR 2024 retenus pour 2025 :	
		209 559,38 €	

RECETTES D'INVESTISSEMENT			
Article	Nature de la recette	Budgétée 2024	
		Réalisée 2024	
		Contractée ou notifiée non réalisée 2024 : RAR	
Chapitre 13 « Subventions d'investissement »			
1322	Aménagement d'un parc de jeux - Opération n° 39 Subvention Région Ile de France	185 417,00 €	
		0,00 €	
		185 417,00 €	
	RAR retenus pour 2025 :	185 417,00 €	
1323	Aménagement d'un parc de jeux - Opération n° 39 Subvention Département des Yvelines	131 613,00 €	
		0,00 €	
		131 613,00 €	
	RAR retenus pour 2025 :	131 613,00 €	
Chapitre 16 « Emprunts et dettes assimilées »			
1641	Aménagement d'un parc de jeux - Opération n° 39 Emprunts	580 000,00 €	
		300 000,00 €	
		280 000,00 €	
	RAR retenus pour 2025 :	280 000,00 €	
	RAR 2024 retenus pour 2025 :	597 030,00 €	

FxA
 GS
 AD
 SB
 Se

Les R.A.R. sont intégrés dans le calcul du résultat du compte financier unique et contribuent donc à déterminer le besoin de financement de la section d'investissement. Ils sont pris en compte dans l'affectation des résultats. En effet, le solde d'exécution de la section d'investissement est corrigé des RAR en dépenses et en recettes, ce qui permet de déterminer un excédent ou un besoin de financement à reporter :

Résultat de clôture de l'exercice N de la section d'investissement	- 50 779,32 €
– restes à réaliser en dépenses de la section d'investissement	- 209 559,38 €
+ restes à réaliser en recettes de la section d'investissement	+ 597 030,00 €
	336 691,30 €

Au 31 décembre 2024, on constate donc un excédent de financement de 336 691,30 € en section d'investissement.

Monsieur François-Xavier ANDRÉ, 1^{er} adjoint au maire, a été désigné pour présider la séance lors du vote du compte financier unique, Madame le maire ayant quitté la salle.

Délibération n° MD 1007/2025 adoptée à l'unanimité.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

d'approuver le compte financier unique de la ville de La Falaise et d'arrêter les comptes de l'exercice 2024 comme suit :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Recettes	545 521,51 €	358 094,65 €
Dépenses	594 751,22 €	493 161,24 €
Résultats/section	-49 229,71 €	-135 066,59 €
Résultats cumulés N-1	139 080,29 €	84 287,27 €
Résultats cumulés	89 850,58 €	-50 779,32 €
	39 071,26 €	

38000 - LA FALAISE					Exercice 2024
I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES					I
Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés					B2
	Résultat à la clôture de l'exercice précédent : exercice N-1	Part affectée à l'investissement : exercice N	Résultat de l'exercice N	Transfert ou intégration de résultat par opération d'ordre non budgétaire	Résultat de clôture de l'exercice N
I - Budget principal					
Investissement	84 287,27		-135 066,59		-50 779,32
Fonctionnement	139 080,29		-49 229,71		89 850,58
TOTAL I	223 367,56		-184 296,30		39 071,26
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	223 367,56		-184 296,30		39 071,26

reconnait à l'unanimité la sincérité des restes à réaliser 2024 faisant apparaître un excédent de financement de 387 470,62 €.

FxA
AD GS JB
SE

3. Affectation des résultats 2024 sur 2025

Au vu de ce qui a été présenté précédemment, le CFU 2024 présente :

- Un excédent de fonctionnement de 89 850,58 €
- Un déficit d'investissement de 50 779,32 €
- Pas de besoin d'autofinancement pour les « restes à réaliser » (excédent de financement de 336 691,30 €)

Les affectations suivantes seront prévues au budget primitif 2025 :

Investissement - dépenses : déficit d'investissement reporté (art. 001)	50 779,32 €
Fonctionnement - recettes : excédent reporté (art. 002)	89 850,58 €

Délibération n° MD 1008/2025 adoptée à l'unanimité.

4. Budget primitif 2025

Depuis le 1er janvier 2024, date de dernière mise à jour de l'instruction budgétaire et comptable M57, l'article L. 5217-10-4 du CGCT indique que le « projet de budget de la commune est préparé et présenté par le maire qui est tenu de le communiquer aux membres du conseil municipal avec les rapports correspondants, 12 jours au moins avant l'ouverture de la première réunion consacrée à l'examen dudit budget ».

Ainsi, les conseillers municipaux ont reçu le 30 janvier 2025 une note de présentation et un état financier présentant les comptes 2024 et le projet de budget 2025.

Une fois le budget voté, la note de présentation et le budget seront consultables en mairie et sur le site internet communal www.la-falaise.fr.

Madame le maire apporte les précisions suivantes :

- Il est souhaitable de faire refaire le mur du cimetière dès que possible car il penche dangereusement, en faisant appel au fonds de concours GPS&O avant la fin du mandat électif.
- Un nouveau devis a été demandé pour une réfection basique de la cour de l'école (nids de poule, racines qui ressortent : un enfant s'est blessé en 2024).

Monsieur RATEAU demande des précisions sur le compte 60611 « Eau et assainissement » budgété en 2024 pour 14 500 €, sans dépense réalisée, et budgété à seulement 4 450 € pour 2025. Ce compte concerne les factures SEFO, titulaire du contrat de délégation de service public « Eau potable » de la CU GPS&O depuis le 1^{er} janvier 2022. Des factures avaient été reçues fin 2022 mais étaient erronées (problème d'adresses) comme pour beaucoup de falaisiens. De nouvelles factures n'ont été reçues que tout début 2025 qui, même si des vérifications restent nécessaires, ont permis d'ajuster le montant à budgéter pour 2025.

Délibération n° MD 1009/2025 adoptée à l'unanimité.

Considérant le projet du budget primitif 2025 et la note de présentation correspondante adressés aux membres du Conseil municipal le 30 janvier 2025,

Vu l'avis du Bureau municipal réuni le 3 février 2025,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- adopte à l'unanimité par chapitre pour la section de fonctionnement et d'investissement, le Budget Primitif de l'exercice 2025 tel qu'il est annexé à la présente délibération et équilibré comme suit après reprise des résultats :

	Fonctionnement	Investissement	Totaux
Dépenses	673 712,07 €	693 412,00 €	1 367 124,07 €
Recettes	673 712,07 €	693 412,00 €	1 367 124,07 €

- précise que le Budget Primitif 2025 a été voté par nature au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement et pour la section d'investissement.
- autorise Madame le maire à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, et ce, dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chacune des sections.

FXA GS HJB
AD

FXA PMB
GS
AD se

Conseil municipal du 11 février 2025 - 5/14

- 1) Voté état 1-8 pour le contenu du budget précédent.
- 2) Il s'agit des AP nouvelles qui ont votées lors de la séance ordinaire du budget. Ces dernières les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un acte d'AP existant.
- 3) Voir état 11-12 ; pour le détail des opérations d'équipement.
- 4) Voir état 11-12 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- 5) Voir état 11-13 pour le détail des opérations d'ordre (OY 040 = RF 042).
- 6) Assure prévision budgétaire du sol figurent à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produits des opérations d'immodifications »).
- 7) Cf. détermination du chapitre des opérations d'ordre (OY 041 = RF 041).
- 8) Le mode d'attribution reporté sur le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si régime antérieur des résultats).
- 9) Le chapitre 204 « Interventions d'équipement versées » est un chapitre global regroupant les comptes 204 et 232A.

III - VOTE DU BUDGET			III
SECTION D'INVESTISSEMENT - VUE D'ENSEMBLE - RECETTES			A

RECETTES

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL	1 079 923,74	597 030,00	96 382,00	0,00	693 412,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (hors 138)	356 702,45	317 030,00	9 632,00	9 632,00	326 662,00
16 Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	580 000,00	280 000,00	0,00	0,00	280 000,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement	938 702,45	597 030,00	9 632,00	9 632,00	606 862,00
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	13 450,00	0,00	80 000,00	80 000,00	80 000,00
138 Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18 Cote de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières	13 450,00	0,00	80 000,00	80 000,00	80 000,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles	950 152,45	597 030,00	89 632,00	89 632,00	686 862,00
021 Virement de la section de fonctionnement	115 776,29		0,00	0,00	0,00
040 Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	6 545,00		6 550,00	6 550,00	6 550,00
041 Opérations patrimoniales (6)	7 450,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre	129 771,29		6 550,00	6 550,00	6 550,00

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)	0,00
--	------

Affectation au compte 1068 (8)	0,00
--------------------------------	------

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
		I		II	

Total des recettes d'investissement cumulées	693 412,00
---	-------------------

- (1) Voir état B pour le contenu du budget précédent.
(2) Voir l'état N-45 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(3) Cf. définition au chapitre des opérations d'ordre. (RI 040 = OF 042).
(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
(5) Aucune provision budgétaire ne doit figurer à l'annexe 192 (cf. chapitre 024 « produits des cessions d'immobilisations »).
(6) Cf. définition au chapitre des opérations d'ordre. (DI 041 = RI 041).
(7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des réserves de l'exercice précédent (après vote du conseil administratif ou si reprise anticipée des réserves).
(8) Le montant inscrit doit être conforme à la décaissement d'affectation du résultat. Ce montant ne doit donc pas l'objet d'un nouveau vote.
(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 212.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	A1

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL	1 164 211,01	209 559,38	0,00	433 073,30	433 073,30	0,00	433 073,30	642 632,68
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	1 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2051 Concessions, droits similaires	1 700,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	1 135 416,01	209 559,38	0,00	27 682,00	27 682,00	0,00	27 682,00	237 241,38
2113 Terrains aménagés autres que voirie	7 527,73	7 527,73		0,00	0,00	0,00	0,00	7 527,73
2135 Installations générales, agencements	65 422,08	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2158 Autres inst., matériel, outill. techniques	482 977,20	174 269,10		14 748,00	14 748,00	0,00	14 748,00	189 017,10
2181 Install. générales, agencements	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2183 Matériel informatique	1 400,00	0,00		934,00	934,00	0,00	934,00	934,00
2184 Matériel de bureau et mobilier	900,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
2188 Autres immobilisations corporelles	577 169,00	27 762,55		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	37 762,55
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement	1 137 116,01	209 559,38	0,00	27 682,00	27 682,00	0,00	27 682,00	237 241,38
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	19 645,00	0,00		405 391,30	405 391,30		405 391,30	405 391,30
1641 Emprunts en euros	13 100,00	0,00		398 841,30	398 841,30		398 841,30	398 841,30

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
168751 Dettes - GFP de rattachement	6 545,00	0,00		6 550,00	6 550,00		6 550,00	6 550,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020 Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières	19 645,00	0,00	0,00	405 391,30	405 391,30	0,00	405 391,30	405 391,30
45 Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles	1 156 761,01	209 559,38	0,00	433 073,30	433 073,30	0,00	433 073,30	642 632,68
040 Opérations ordre transf. entre sections (6)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Reprise sur autofinancement antérieur	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Charges transférées (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041 Opérations patrimoniales (8)	7 450,00			0,00	0,00		0,00	0,00
2182 Matériel de transport	7 450,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre	7 450,00			0,00	0,00		0,00	0,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 - RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 - RF 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

FHA GS JB
AP

8

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE					A3

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		1 079 923,74	597 030,00	96 382,00	96 382,00	693 412,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	356 702,45	317 030,00	9 832,00	9 832,00	326 862,00
1322	Subv. non transf. Régions	185 417,00	185 417,00	3 687,00	3 687,00	189 104,00
1323	Subv. non transf. Départements	131 613,00	131 613,00	0,00	0,00	131 613,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	31 396,95	0,00	2 458,00	2 458,00	2 458,00
13461	Dot. équip.territoires ruraux non transf	8 275,50	0,00	3 687,00	3 687,00	3 687,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	580 000,00	280 000,00	0,00	0,00	280 000,00
1641	Emprunts en euros	580 000,00	280 000,00	0,00	0,00	280 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		936 702,45	597 030,00	9 832,00	9 832,00	606 862,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	13 450,00	0,00	80 000,00	80 000,00	80 000,00
10222	FCTVA	6 000,00	0,00	80 000,00	80 000,00	80 000,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10251	Dons et legs en capital	7 450,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		13 450,00	0,00	80 000,00	80 000,00	80 000,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		950 152,45	597 030,00	89 832,00	89 832,00	686 862,00
021	Virement de la section de fonctionnement	115 776,29		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	6 545,00		6 550,00	6 550,00	6 550,00
4818	Charges à étaler	6 545,00		6 550,00	6 550,00	6 550,00

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
041	Opérations patrimoniales (9)	7 450,00		0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	7 450,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		129 771,29		6 550,00	6 550,00	6 550,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET		III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE		B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	771 025,29	0,00	0,00	673 742,07	673 742,07	0,00	673 742,07	673 742,07
011	Charges à caractère général (3)	321 095,00	0,00	0,00	338 070,07	338 070,07	0,00	338 070,07	338 070,07
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	197 000,00	0,00		191 000,00	191 000,00		191 000,00	191 000,00
014	Atténuations de produits	48 585,00	0,00		47 665,00	47 665,00		47 665,00	47 665,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courantes (sauf 6586) (3)	79 444,00	0,00	0,00	75 027,00	75 027,00	0,00	75 027,00	75 027,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
	Total des dépenses de gestion des services	646 104,00	0,00	0,00	661 762,07	661 762,07	0,00	661 762,07	661 762,07
66	Charges financières	1 300,00	0,00		14 100,00	14 100,00		14 100,00	14 100,00
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	1 300,00			1 300,00	1 300,00		1 300,00	1 300,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
	Total des dépenses financières	2 600,00	0,00	0,00	15 400,00	15 400,00		15 400,00	15 400,00
	Total des dépenses réelles	648 704,00	0,00	0,00	667 162,07	667 162,07	0,00	667 162,07	667 162,07
023	Virement à la section d'investissement	115 776,29			0,00	0,00		0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	6 545,00			6 550,00	6 550,00		6 550,00	6 550,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre	122 321,29			6 550,00	6 550,00		6 550,00	6 550,00

D002 Résultat reporté ou anticipé (5)	0,00
---------------------------------------	------

Total des dépenses de fonctionnement cumulées	673 742,07
--	-------------------

- (1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
(2) Si s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un état d'AE existant.
(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
(5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

FXA
AD
GS
2023

III - VOTE DU BUDGET	
SECTION DE FONCTIONNEMENT - VUE D'ENSEMBLE	
III	B

RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	631 945,00	0,00	583 861,49	583 861,49	583 861,49
013	Atténuations de charges (2)		0,00	1 300,00	1 300,00	1 300,00
016	APA	5 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	81 424,00	0,00	94 535,00	94 535,00	94 535,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	88 600,00	0,00	72 011,49	72 011,49	72 011,49
731	Fiscalité locale	362 004,00	0,00	352 436,00	352 436,00	352 436,00
74	Dotations et participations (2)	59 117,00	0,00	37 879,00	37 879,00	37 879,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	34 400,00	0,00	25 700,00	25 700,00	25 700,00
	Total des recettes de gestion des services	630 945,00	0,00	583 861,49	583 861,49	583 861,49
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (2)	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles	631 945,00	0,00	583 861,49	583 861,49	583 861,49
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

R002 Résultat reporté ou anticipé (7)	89 850,58
---------------------------------------	-----------

Total des recettes de fonctionnement cumulées	673 712,07
---	------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition au chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Inscrire en cas de reprises des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

FXA
AD
GS
MDJ
S

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	771 025,29	0,00	0,00	673 712,07	673 712,07	0,00	673 712,07	673 712,07
011	Charges à caractère général (4)	321 095,00	0,00	0,00	338 070,07	338 070,07	0,00	338 070,07	338 070,07
60611	Eau et assainissement	14 500,00	0,00		4 450,00	4 450,00	0,00	4 450,00	4 450,00
60612	Énergie - Électricité	28 000,00	0,00		30 420,00	30 420,00	0,00	30 420,00	30 420,00
60622	Carburants	800,00	0,00		1 500,00	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00
60623	Alimentation	1 200,00	0,00		900,00	900,00	0,00	900,00	900,00
60624	Produits de traitement	100,00	0,00		150,00	150,00	0,00	150,00	150,00
60628	Autres fournitures non stockées	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	2 000,00	0,00		3 200,00	3 200,00	0,00	3 200,00	3 200,00
60632	Fournitures de petit équipement	300,00	0,00		400,00	400,00	0,00	400,00	400,00
60636	Vêtements de travail	1 400,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
6064	Fournitures administratives	2 200,00	0,00		2 070,00	2 070,00	0,00	2 070,00	2 070,00
6067	Fournitures scolaires	2 200,00	0,00		2 320,00	2 320,00	0,00	2 320,00	2 320,00
6068	Autres matières et fournitures	4 300,00	0,00		6 850,00	6 850,00	0,00	6 850,00	6 850,00
611	Contrats de prestations de services	60 000,00	0,00		63 440,00	63 440,00	0,00	63 440,00	63 440,00
613	Locations	14 500,00	0,00		12 350,00	12 350,00	0,00	12 350,00	12 350,00
61521	Entretien terrains	4 820,00	0,00		51 650,00	51 650,00	0,00	51 650,00	51 650,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	83 500,00	0,00		70 013,07	70 013,07	0,00	70 013,07	70 013,07
61551	Entretien matériel roulant	500,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	2 500,00	0,00		1 200,00	1 200,00	0,00	1 200,00	1 200,00
6156	Maintenance	4 000,00	0,00		8 700,00	8 700,00	0,00	8 700,00	8 700,00
6161	Multirisques	7 250,00	0,00		7 300,00	7 300,00	0,00	7 300,00	7 300,00
617	Etudes et recherches	30 000,00	0,00		1 500,00	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00
618	Divers	3 600,00	0,00		5 120,00	5 120,00	0,00	5 120,00	5 120,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	2 800,00	0,00		4 300,00	4 300,00	0,00	4 300,00	4 300,00
623	Pub., publications, relations publiques	11 515,00	0,00		16 300,00	16 300,00	0,00	16 300,00	16 300,00
624	Transports biens, transports collectifs	2 500,00	0,00		2 670,00	2 670,00	0,00	2 670,00	2 670,00
625	Déplacements et missions	650,00	0,00		682,00	682,00	0,00	682,00	682,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	7 650,00	0,00		8 360,00	8 360,00	0,00	8 360,00	8 360,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
627	Services bancaires et assimilés	100,00	0,00		805,00	805,00	0,00	805,00	805,00
6281	Concours divers (cotisations)	850,00	0,00		750,00	750,00	0,00	750,00	750,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	1 800,00	0,00		1 570,00	1 570,00	0,00	1 570,00	1 570,00
62878	Remb. frais à des tiers	25 000,00	0,00		25 500,00	25 500,00	0,00	25 500,00	25 500,00
6288	Autres services extérieurs	400,00	0,00		600,00	600,00	0,00	600,00	600,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	160,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	197 000,00	0,00		191 000,00	191 000,00		191 000,00	191 000,00
631	Impôts, taxes, versements (Admin. Impôts)	1 700,00	0,00		1 900,00	1 900,00		1 900,00	1 900,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	2 400,00	0,00		2 400,00	2 400,00		2 400,00	2 400,00
6411	Personnel titulaire	121 000,00	0,00		125 000,00	125 000,00		125 000,00	125 000,00
6413	Personnel non titulaire	700,00	0,00		700,00	700,00		700,00	700,00
64168	Autres emplois aidés	10 300,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6450	Charges sécurité sociale et prévoyance	60 000,00	0,00		60 000,00	60 000,00		60 000,00	60 000,00
6470	Autres charges sociales	900,00	0,00		1 000,00	1 000,00		1 000,00	1 000,00
014	Atténuations de produits	48 565,00	0,00		47 665,00	47 665,00		47 665,00	47 665,00
739221	FNGIR	44 565,00	0,00		44 565,00	44 565,00		44 565,00	44 565,00
7392221	Fonds péréquation reass. com. et intercom	4 000,00	0,00		3 100,00	3 100,00		3 100,00	3 100,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	79 444,00	0,00	0,00	75 027,00	75 027,00	0,00	75 027,00	75 027,00
65134	Aides	150,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65311	Indemnités de fonction	32 200,00	0,00		32 200,00	32 200,00	0,00	32 200,00	32 200,00
65313	Cotisations de retraite	9 000,00	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
65314	Cotis. sécurité sociale - part patronale	6 100,00	0,00		6 100,00	6 100,00	0,00	6 100,00	6 100,00
65315	Formation	320,00	0,00		330,00	330,00	0,00	330,00	330,00
65561	Contribu fonds compens. ch. territoriales	23 419,00	0,00		23 300,00	23 300,00	0,00	23 300,00	23 300,00
6558	Autres contributions obligatoires	2 185,00	0,00		3 197,00	3 197,00	0,00	3 197,00	3 197,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	4 560,00	0,00		4 860,00	4 860,00	0,00	4 860,00	4 860,00

FxA

GS

JJB

AD

E

Commune de LA FALAISE - BUDGET COMMUNAL - BP - 2025

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
65883	Déficits sur opérations de gestion	1 510,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65886	Autres	0,00	0,00		2 040,00	2 040,00	0,00	2 040,00	2 040,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		646 104,00	0,00	0,00	651 762,07	651 762,07	0,00	651 762,07	651 762,07
66	Charges financières	1 300,00	0,00		14 100,00	14 100,00		14 100,00	14 100,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	1 300,00	0,00		14 100,00	14 100,00		14 100,00	14 100,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	1 300,00			1 300,00	1 300,00		1 300,00	1 300,00
681	Dot. amort. et prov. Charges de fonct.	1 300,00			1 300,00	1 300,00		1 300,00	1 300,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des charges financières et spécifiques		2 600,00	0,00	0,00	15 400,00	15 400,00		15 400,00	15 400,00
Total des dépenses réelles		648 704,00	0,00	0,00	667 162,07	667 162,07	0,00	667 162,07	667 162,07
023	Virement à la section d'investissement	115 776,29			0,00	0,00		0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	6 545,00			6 550,00	6 550,00		6 550,00	6 550,00
681	Dot. amort. et prov. Charges de fonct.	6 545,00			6 550,00	6 550,00		6 550,00	6 550,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		122 321,29			6 550,00	6 550,00		6 550,00	6 550,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières (sauf que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent).

(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

FXA

GS

DJ3

AP

S

III – VOTE DU BUDGET						III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE						B2
Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	631 945,00	0,00	583 861,49	583 861,49	583 861,49
013	Atténuations de charges (3)	5 400,00	0,00	1 300,00	1 300,00	1 300,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	5 400,00	0,00	1 300,00	1 300,00	1 300,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	81 424,00	0,00	94 535,00	94 535,00	94 535,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	0,00	0,00	300,00	300,00	300,00
7032	Stationnement et location voie publique	0,00	0,00	99,00	99,00	99,00
7066	Redevances services à caractère social	1 800,00	0,00	1 800,00	1 800,00	1 800,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	42 000,00	0,00	38 000,00	38 000,00	38 000,00
70688	Autres prestations de services	34 424,00	0,00	51 636,00	51 636,00	51 636,00
7088	Produits activités annexes (abonnements)	3 200,00	0,00	2 700,00	2 700,00	2 700,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	88 600,00	0,00	72 011,49	72 011,49	72 011,49
73211	Attribution de compensation	35 000,00	0,00	35 011,49	35 011,49	35 011,49
73212	Dotation de solidarité communautaire	800,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73223	Fonds départ. DMTO pour com - 5000 hab.	52 800,00	0,00	37 000,00	37 000,00	37 000,00
731	Fiscalité locale	362 004,00	0,00	352 436,00	352 436,00	352 436,00
73111	Impôts directs locaux	342 004,00	0,00	337 436,00	337 436,00	337 436,00
73118	Autres contributions directes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73141	Accise sur l'électricité	20 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00
74	Dotations et participations (3)	59 117,00	0,00	37 879,00	37 879,00	37 879,00
74111	Dotation forfaitaire des communes	17 734,00	0,00	17 202,00	17 202,00	17 202,00
741121	DSR des communes	7 747,00	0,00	8 776,00	8 776,00	8 776,00
742	Dot. aux élus locaux	255,00	0,00	3 320,00	3 320,00	3 320,00
744	FCTVA	1 000,00	0,00	7 200,00	7 200,00	7 200,00
74718	Autres participations Etat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7473	Participation départements	31 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74833	Etat-Compens. exonération taxes foncières	1 381,00	0,00	1 381,00	1 381,00	1 381,00
7484	Dotation de recensement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	34 400,00	0,00	25 700,00	25 700,00	25 700,00
752	Revenus des immeubles	34 400,00	0,00	25 700,00	25 700,00	25 700,00

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
75888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes de gestion des services	630 945,00	0,00	583 861,49	583 861,49	583 861,49
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles	631 945,00	0,00	583 861,49	583 861,49	583 861,49
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre	0,00		0,00	0,00	0,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = D1 040) (RF 043 = DF 043).

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de soldes ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

FxH
 GS
 783
 AD


Questions diverses :

Inauguration du Parc de Jeux de la Mauldre

Un appel à participation des membres du conseil pour aider à l'organisation de l'inauguration, prévue le samedi 29 mars 2025 matin, sera prochainement lancé par mail. Il est évoqué une présence à partir de 8h pour monter les barnums, installer les tables, la sonorisation, l'estrade et le pupitre, les branchements électriques, le stand du comité des fêtes... Il conviendra également d'être présents pour le rangement en fin de journée.

Madame le maire indique que le déroulé de la cérémonie se précise : discours des personnalités qui seront présents, cérémonie du ruban, musiciens de jazz, cocktail champêtre, cérémonie des arbres de naissance (2020 à 2024 : 37 naissances), mini-tournois sportifs (football, basket et volley sur le terrain multisports, tennis de table et le comité des fêtes proposera une activité pétanque ainsi qu'un stand de popcorn et barbe à papa.

Des aires de stationnement seront prévues dans la propriété Aigue Flore pour les personnalités et dans le Domaine de La Falaise après accord du propriétaire M. DENIZ. Tous les falaisiens seront invités (flash à venir avec coupon-réponse), il faudrait qu'ils viennent à pied.

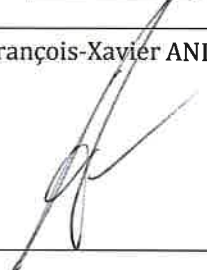
Eau potable :

Les factures d'eau ayant été évoquées dans le cadre de l'étude du budget 2025, Madame SONGEUR indique que des analyses de l'eau sont régulièrement jointes. Toutefois, elle s'interroge sur la présence de nanoparticules qui ne font pas l'objet d'analyses malgré leur dangerosité. Il est proposé que la question soit posée à SEFO par le biais de la CU GPS&O.

Eclairage public

Monsieur RATEAU signale un fonctionnement erratique de l'éclairage public le week-end rue de l'Elizée et rue du Château, peut-être partout : celui-ci s'allume ou s'éteint soit avant soit après les horaires prévus.

L'ordre du jour étant épuisé et plus aucune question posée, la séance est levée à 20h20.

Le Maire,  Maryse DI BERNARDO	Le secrétaire de séance, Charles DÉCALOGNE	
François-Xavier ANDRÉ 	Jean-Marie COUTREAU	Antoine DAÏ PRA 
Joël GOULAY 	Monique LESOURD	Lionel RATEAU
Sylvie SONGEUR 		